



Paris, le 9 février 2016

LA PREFECTURE DE POLICE COMMUNIQUE :

Le mardi 9 février 2016, de 20 heures 15 à 20 heures 40, la projection du logo des JO 2024 se déroulera dans la Capitale, **sur l'Arc de Triomphe (8^e)**.

Pendant l'illumination, il est prévu la neutralisation des voies suivantes :

- *place Charles-de-Gaulle Etoile,*
- *avenue des Champs-Élysées (entre la place Charles-de-Gaulle Etoile et l'avenue Georges V).*

Périmètre de déviation pour les automobilistes :

Dès que les circonstances l'exigeront, toute circulation sera impossible à l'intérieur d'un périmètre défini comme suit :

rue de Presbourg, rue Vernet, avenue George V, rue Washington, rue Chateaubriand, rue Lord Byron, rue Arsène Houssaye, avenue de Fiedland, rue de Tilsit.

<p>La préfecture de police conseille aux automobilistes de contourner très largement la zone concernée.</p>
--

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité